Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 965 HP

1. Identification

Identificateur de produit

DINITROL 965 HP

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
E-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Service responsable:	msds@dinol.com	

Fournisseur

Société:	DINOL U.S. Inc.	
Rue:	8500 Cotter Street, Lewis Center	
Lieu:	USA-43035 Ohio	
Téléphone:	740-548-1656	Téléfax: 740-548-1657
E-mail:	info@dinolus.com	
Internet:	www.dinol.com	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment .
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Garder sous clef.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
6846-50-0	1-isopropyl-2,2-dimethyltrimethylene diisobutyrate	1 - < 5% (*)
149-30-4	benzothiazole-2-thiol	0.1 - < 1% (*)
919-30-2	3-Aminopropyltriethoxysilan	0.1 - < 1% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents extincteurs inappropriés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Non indispensable.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger

et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

aucune

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):
FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.
NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
Remplacer en cas d'usure.
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.
appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Matière/fluide filtrant : A

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	transparent
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

		Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C	

Inflammabilité:	non déterminé	
Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé	
Point d'éclair:	100 °C	DIN 53213
Température d'auto-inflammation:	195 °C	
Température de décomposition:	non applicable	
pH-Valeur:	non déterminé	
Viscosité cinématique:	non déterminé	
Hydrosolubilité:	complètement miscible	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Tension de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa	
Tension de vapeur: (à 50 °C)	123 hPa	
Densité (à 20 °C):	1,04 g/cm³	DIN 51757
Densité de vapeur relative:	non déterminé	
Caractéristiques des particules:	non applicable	

Autres données

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

non déterminé

Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	1,0 %
Teneur en corps solides:	45,9 %
Point de ramollissement:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Risque de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) 72433 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
6846-50-0	1-isopropyl-2,2-dimethyltrimethylene diisobutyrate				
	orale	DL50 > 20000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		
919-30-2	3-Aminopropyltriethoxysilan				
	orale	DL50 1500 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 4080 mg/kg	Lapin		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (benzothiazole-2-thiol; 3-Aminopropyltriethoxysilan)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (1-isopropyl-2,2-dimethyltrimethylene diisobutyrate)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Appellation réglementaire:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Classe(s) de danger relative au transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Marine pollutant:	no

Autres informations utiles (Transport maritime)

Protéger contre: Gel

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Classe(s) de danger relative au transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Autres informations utiles (Transport aérien)

Protéger contre: Gel

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:	1,02 % 10,6 g/l

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3,12,14.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)